

Motion 1697

pour un encouragement des deux-roues à assistance électrique

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant:

- l'augmentation de la demande de mobilité ;
- les problèmes de pollutions atmosphérique et sonore constatés dans le canton ;
- la nécessité de la lutte contre la sédentarité afin d'améliorer la santé des habitant-e-s de la région ;
- l'augmentation de l'utilisation du scooter thermique dans notre région ;
- le constat que le vélo est, avec la marche à pied, le mode de transport le moins polluant ;
- les dimensions de notre canton idéalement adaptées au rayon d'action du vélo à assistance électrique ;
- le coût encore relativement élevé des vélos et des scooters à assistance électrique ;
- les avantages fiscaux accordés aux voitures neuves peu polluantes pendant trois ans,

invite le Conseil d'Etat

à faire connaître et à encourager l'achat et l'usage des deux-roues électriques en partenariat avec les communes.